

Les organismes membres



Pourquoi Fondation?

C'est un moyen facile d'épargner de l'argent en vue de la retraite. En cotisant au REER Fondation, vous profitez d'avantages fiscaux uniques. En plus de la déduction REER, vous bénéficiez de crédits d'impôt supplémentaires de 35% propres à Fondation.



La retenue sur le salaire

L'ouverture d'un groupe Fondation avec retenue sur le salaire pour votre organisme vous permet de bénéficier d'économies d'impôt immédiates à chaque paie, ce qui permet une épargne régulière sans déséquilibrer le budget.

Revenu imposable de 25 000 \$	REER Fondation	REER Conventionnel
Contribution REER	1 000 \$	1 000 \$
Déductions REER	- 285 \$	- 285 \$
Crédits d'impôt	- 350 \$	
Déboursé net	365 \$	715 \$



Fondaction

Pionnier et chef de file dans son approche, Fondaction contribue activement à la progression de la finance socialement responsable et au développement durable du Québec. Fondaction participe concrètement à ce projet collectif d'une économie québécoise plus performante, plus équitable et plus verte.

Revenu imposable		25 000 \$
Employé	Contribution REER	1 000 \$
	Déductions REER	- 285 \$
	Crédits d'impôt	- 350 \$
	Déboursé net	365 \$
26 périodes de paie		14,04 \$
52 périodes de paie		7,02 \$

Aidez vos employés à épargner pour leur retraite chez Fondaction tout en soutenant les entreprises de chez nous.

Contactez François Gilbert :
francois.gilbert@fondaction.com
1 800 253-6665, poste 2204

Donner du sens à l'argent

fondaction.com